

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de produits plats laminés à froid en aciers inoxydables, enroulés ou en feuilles, originaires de l'Inde

Base juridique : avis C/2026/4997 de la Commission du 30.09.2026 – [JO C du 30.09.2026](#).

Type de mesure : ouverture d'un réexamen intermédiaire des mesures compensatoires applicables aux importations de produits plats laminés à froid en aciers inoxydables, enroulés ou en feuilles, originaires de l'Inde.

Période d'enquête : entre le 01.07.2025 et le 30.06.2026.

Produit concerné : produits laminés plats en aciers inoxydables, simplement laminés à froid (ci-après le «produit soumis au réexamen»).

Nomenclature concernée : codes NC 7219 31 00 , 7219 32 10 , 7219 32 90 , 7219 33 10 , 7219 33 90 , 7219 34 10 , 7219 34 90 , 7219 35 10 , 7219 35 90 , 7219 90 20 , 7219 90 80 , 7220 20 21 , 7220 20 29 , 7220 20 41 , 7220 20 49 , 7220 20 81 , 7220 20 89 , 7220 90 20 et 7220 90 80.

Pays d'origine : Inde.